

En 1982, le Honduras a présenté un plan de paix dont de nombreux éléments ont été intégrés au document déposé en septembre 1983 par le groupe de Contadora. Le Nicaragua a accepté le premier projet de traité proposé par ce groupe un an plus tard (tout comme, d'ailleurs, le troisième projet présenté en juin 1986). Le Nicaragua et le Costa-Rica ont conclu un accord bilatéral pour régler leurs différends frontaliers. En février 1987, le président Oscar Arias du Costa-Rica a formulé un plan de paix qui est venu compléter les efforts de Contadora; on peut y voir un pas de plus vers la conclusion d'un traité de paix, ou encore une initiative menée en même temps que les négociations de Contadora.

Le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) et celui des Nations-Unies (ONU) se sont tous deux rendus dans la région en janvier 1987 pour stimuler le processus de paix amorcé par le groupe de Contadora en 1983. Les conférences qu'ont tenues les pays centraméricains et la CEE avaient le même objectif. Outre qu'il a fourni un soutien diplomatique, le Canada a à quatre reprises prodigué aux pays de Contadora des conseils techniques détaillés sur les mécanismes de surveillance et de vérification, et il s'est dit disposé à le faire aussi dans l'avenir. Évoquant le travail accompli par le Canada, un participant centraméricain a félicité notre pays des "efforts qu'il déployait pour promouvoir la paix, la démocratie, la liberté et le développement économique" dans la région.

Les obstacles à la paix découlant du conflit opposant les États-Unis et le Nicaragua

En dépit de toutes ces démarches faites par les pays de la région et malgré tout l'appui international dont le groupe de Contadora a bénéficié, un traité de paix est tout aussi impalpable aujourd'hui qu'il l'était quand le processus de Contadora a commencé. En fait, la situation s'est détériorée, la militarisation s'intensifiant encore tandis qu'ont lieu les manoeuvres militaires les plus vastes qui se soient tenues jusqu'ici. Bien qu'on ait fait valoir que les pays centraméricains doivent afficher une plus grande volonté politique d'en arriver à un accord de paix (c'est à eux, et à eux seuls, qu'il incombe de faire du processus de Contadora une initiative viable), la plupart des participants ont convenu que la politique étrangère des États-Unis constituait le principal obstacle à une solution négociée des conflits déchirant la région. L'antagonisme opposant Washington et Managua est au coeur de la crise. Les États-Unis livrent une guerre qui viole le droit international et la Charte des Nations-Unies, laquelle énonce les principes de l'auto-détermination, de l'intégrité territoriale, de la non-intervention et du règlement pacifique des différends. "Les manoeuvres militaires, le financement des *contras* et les actes d'intimidation accomplis par les États-Unis n'aident en rien le processus de paix." Il faudrait essayer d'amorcer des négociations avec les Américains pour